

Inauguration du Relais d'Assistants et Assistantes Maternels En partenariat Saint-Benoît /Ligugé

Domaine de Givray, à Ligugé, mardi 2 octobre 2018



Joëlle Peltier, Maire de Ligugé, Conseillère départementale, **Dominique Clément**, Maire de Saint-Benoît, Conseiller départemental, et Madame **Marlène Bourdin**, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne ont inauguré ce mardi 2 octobre 2018, le Relais des Assistants et Assistantes Maternels « Les Lucioles » au Domaine de Givray.

Un RAM mutualisé entre les villes de Ligugé et Saint-Benoît

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les assistantes et Assistants maternels de Saint-Benoît et de Ligugé se réunissent dans le RAM **“Les Lucioles”** sur le Domaine de Givray à Ligugé. Le RAM « Les Lucioles » est créé et géré en partenariat entre les villes de Ligugé et Saint-Benoît. “Les Lucioles”, espace totalement dédié à la petite enfance, est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des enfants, des parents, des assistants maternels et des professionnels de la Petite Enfance.

Les assistantes et assistants maternels des deux communes peuvent désormais avoir accès à ce nouveau service public et gratuit. Ce lieu convivial leur permet de se rencontrer et d'échanger sur leur métier et leur expérience, d'accueillir les enfants de 0 à 3 ans, sous leur responsabilité, pour un temps d'éveil. Le RAM leur apporte également un soutien et un accompagnement dans la pratique quotidienne auprès des enfants. C'est aussi un lieu où les parents pourront trouver des renseignements sur les modes de garde.

« Les Lucioles » placé sous la tutelle d'Annick Massé, responsable de l'action sociale et CCAS à Saint-Benoît, est animé par Aurélie Meader, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

En temps collectifs, deux fois par semaine, durant les périodes scolaires, cinq assistantes et assistants maternels et 20 enfants pourront bénéficier de ce nouveau local. Actuellement, près de 55 assistantes et assistants maternels libéraux peuvent bénéficier de ce service en sollicitant l'animatrice.

Saint-Benoit prend en charge la gestion annuelle et en fonction des investissements et des charges de fonctionnement annuels, Saint-Benoit demandera à Ligugé, 50 % des montants annuels engagés. L'état financier annuel tiendra compte également de ce que chaque commune apporte (locaux, matériels...), moins le retour des fonds de compensation de la TVA.

En financement, le soutien substantiel de la Caisse d'Allocations Familiales représente environ 76 % de la charge financière annuelle, soit une prévision de l'ordre de 20 500 €, le solde des charges sera partagé entre Saint-Benoit et Ligugé

RELAIS DES ASSISTANTES ET DES ASSISTANTS MATERNELS
Saint-Benoit - Ligugé

Les Lucioles

Le RAM "Les Lucioles" créé et géré en partenariat entre les villes de Saint-Benoit et Ligugé a été inauguré le 2 octobre 2018

Par
Joëlle Peltier, Conseillère départementale, Maire de Ligugé
Dominique Clément, Conseiller départemental, Maire de Saint-Benoit
Marléne Bourdin, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

